

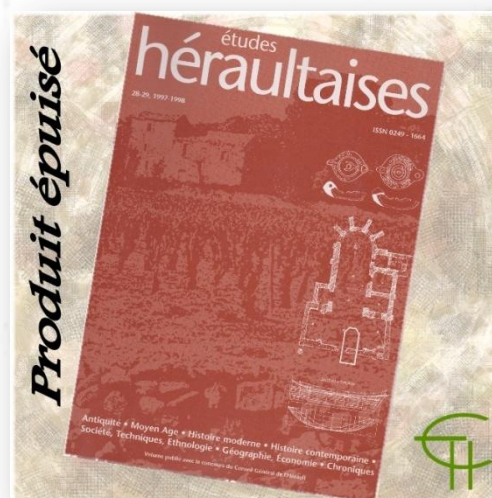
Article : La Commission départementale pour le Reboisement de l'Hérault (1924-1940)



Auteur (s) : *Georges VIDAL*

Nombre de pages : 10

Année de parution : 1998



La Commission départementale pour le Reboisement de l'Hérault (1924-1940)

Georges VIDAL *

En 1924, le Conseil général de l'Hérault crée la Commission départementale pour le Reboisement de l'Hérault qui fonctionnera sans interruption dans la période de l'entre-deux-guerres. Cette création résulte de la conjonction de trois facteurs :

1. La volonté du professeur Ch. Flahault de relancer dans le département « la croisade pour le reboisement », interrompue par la Grande Guerre.

2. La nécessité, considérée comme prioritaire par les élus, de faire des efforts pour prévenir les inondations, catastrophiques pour le département. Ce choix politique doit beaucoup à l'influence du député E. J Barthe, partisan convaincu du reboisement.

3. L'affaiblissement de l'action des Eaux et Forêts dont les moyens sont restés très diminués depuis 1914. D'où l'idée de donner au conseil général les moyens de faire exécuter des actions de reboisement dont il assurerait le financement.

Ch. Flahault va diriger la commission et appliquer ses conceptions en matière de reboisement. Il met en place une politique forestière originale, différente de la politique des Eaux et Forêts, faisant ainsi de la C.R.H une structure expérimentale. La nature en grande partie « hétérodoxe » de la stratégie impulsée par Ch. Flahault va susciter une sévère critique de la part du forestier R. Ducamp. Cette critique influera notablement sur l'évolution de la C.R.H. durant les années 30. En effet, à la mort de Ch. Flahault en 1935, la commission connaît un changement d'orientation, conséquence du rôle de premier plan que prennent alors les forestiers dans son fonctionnement.

Par conséquent, à travers l'histoire de la C.R.H. durant cette période, apparaît en filigrane une double opposition :

- une opposition de nature technique sur les processus à appliquer pour faire progresser le boisement ;*
- une opposition idéologique entre l'orientation « étatiste » des forestiers favorables à un reboisement « par en haut » et la sensibilité « leplaysienne » de Ch. Flahault qui veut favoriser un reboisement « par en bas ».*

Ce croisement d'oppositions montre que l'itinéraire de la C.R.H. est fortement influencé par un contexte qui combine le renouvellement du débat forestier et la permanence de l'opposition entre leplaysiens et étatistes ; héritée du XIX^e siècle. Cependant, ces divergences n'ont nullement empêché la C.R.H. de mener à bien son œuvre de reboisement, en particulier dans les zones les plus déshéritées en bois du département.

I. La « Croisade pour le reboisement », la question de la déforestation dans le Midi de la France vers 1920 et la création de la C.R.H.

A. Le boisement de l'Hérault d'après les statistiques forestières et le cadastre

L'État du boisement au début du siècle dans le département de l'Hérault est précisément décrit par « L'Atlas Daubrée »¹ qui reprend les données statistiques réunies en 1908 par la Conservation des Eaux et Forêts de Nîmes. D'après cette enquête, la surface boisée à cette époque est de 84 714 hectares pour l'ensemble du département ; elle couvre donc 13,6 % de la superficie de l'Hérault, pourcentage très proche de la moyenne nationale.

Cette surface forestière est divisée en deux grandes catégories juridiques qui ont été précisées par le Code Forestier de 1826 :

- les bois soumis au régime forestier qui se répartissent presque également en bois domaniaux (10 750 hectares, soit 50,7 % de l'ensemble) et en bois communaux et d'établissements publics (10 447 hectares, soit 49,3 % du total) ;*
- les bois non soumis au régime forestier qui comprennent des bois communaux n'occupant que 1 410 hectares, c'est-à-dire seulement 2,2 % de l'ensemble et surtout les bois des particuliers qui couvrent 62 517 hectares soit 97,8 % du tout.*

Par conséquent, la contenance boisée non soumise est largement prédominante puisqu'elle couvre 75 % de la surface forestière départementale contre 25 % pour la part soumise.

Mais au-delà de cette classification juridique, le boisement de l'Hérault est marqué par une contradiction :

* Professeur agrégé d'Histoire, 6, rue Carlenca, 34000 Montpellier.

- d'un point de vue qualitatif, la forêt domaniale domine puisqu'elle relève à 95 % du régime de futaie mais elle reste localisée essentiellement sur les hauts reliefs de l'arrière-pays ;
- quantitativement, la forêt privée est largement hégémonique, surtout en zone de garrigue, mais son intérêt économique reste limité par l'omniprésence du chêne vert et par des rendements très médiocres pour le bois de feu. Ces faiblesses caractérisent aussi les forêts communales dont 95 % des parties soumises sont traitées en taillis.

D'après les données forestières et cadastrales, on peut considérer que le boisement de l'Hérault au début du siècle a tendance, en général, à progresser. Toutefois, dans cette évolution, deux situations bien différentes doivent être distinguées :

- Dans les hauts cantons, les efforts des Eaux et Forêts pendant plusieurs décennies ont permis une sensible progression du boisement, surtout dans les forêts domaniales. Ce reboisement volontaire s'ajoutant au reboisement spontané causé par la déprise agricole peut laisser penser que la couverture forestière est en nette expansion dans cette partie de l'Hérault.
- Dans les zones basses du département, le boisement progresse lentement, du fait surtout du recul de l'élevage et parfois du progrès des friches agricoles, mais il reste en général de qualité médiocre et d'une faible densité².

Cette situation contrastée conduit, vers 1920, certains partisans locaux du reboisement à surtout prêter attention aux zones de garrigue dont ils jugeaient la couverture végétale dangereusement délabrée. Jusqu'en 1914, le souci de reboiser concernait surtout les zones de hautes et moyennes montagnes. Après 1918, l'intérêt pour la garrigue va croître, en particulier sous l'influence de Ch. Flahault qui va reprendre le discours pessimiste du XIX^e siècle sur la forêt, discours dans lequel la tendance à la déforestation est tenue pour une réalité incontestable qui doit être combattue. En effet, la tendance à la progression du boisement n'est pas perçue et l'avis général reste marqué par la conviction que l'évolution végétale va toujours dans le sens d'une dégradation.

B. Le combat pour le reboisement

Aux alentours de 1850, s'est développé un véritable mouvement pour la reforestation du pays, et avant tout de ses montagnes. Même s'il est d'abord le fait des Eaux et Forêts, il a trouvé de multiples relais efficaces et dynamiques dans différents milieux des élites sociales, intellectuelles et politiques. Une situation jugée aussi alarmante, en particulier dans le Midi, appelait un sursaut ; celui-ci, présenté comme une véritable croisade pour le reboisement, va être mené dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Les « croisés du reboisement » sont parvenus à créer une ambiance politique et culturelle faisant du reboisement une priorité nationale incontestable, tant pour des raisons de prévention des catastrophes que pour des motifs moraux et patriotiques. La dynamique en faveur du reboisement a été le produit de la convergence d'intérêts de forces hétérogènes qui, même si elles n'ont pas constitué un mouvement structuré, ont pu, par leur influence diffuse dans certains cas ou officielle dans d'autres, amener l'État à faire un effort sans précédent pour les forêts françaises. Cet effort va culminer avec la loi de 1882 qui instaure la politique de Restauration des Terrains de Montagne (R.T.M.). Celle-ci va en particulier être menée dans certains secteurs des hauts cantons de l'Hérault (Espinoise, St-Pons...).

Comme exemple de cette pression exercée en faveur du reboisement, on peut citer le cas des conseils généraux de plusieurs départements qui demandent à de nombreuses reprises des mesures en faveur du reboisement. Cette sensibilisation est particulièrement nette pour le Conseil

général de l'Hérault qui vote de multiples motions demandant à l'État de développer le reboisement des versants. En particulier, les inondations catastrophiques de 1907 vont faire du reboisement un thème essentiel des délibérations de l'assemblée départementale. A la session d'octobre 1908, le conseiller général, P. Masse, présente un Rapport en faveur du reboisement dans lequel il préconise diverses solutions qui font l'objet d'un vœu adopté à l'unanimité par le conseil général ; il comporte en particulier les points suivants :

- « que les crédits afférents au reboisement dans le département de l'Hérault soient considérablement augmentés » ;
- « que des plants et graines soient, sans délai, sans frais et avec un minimum de formalités, mis à la disposition de tout particulier ou de tout établissement public qui en fera la demande en vue d'un reboisement. »

A la veille de la Première Guerre mondiale, la reconquête forestière impulsée par l'État semble avoir acquis une force irrésistible. La politique forestière entamée au XIX^e siècle a, en fait, atteint son apogée le déclenchement de la Première Guerre mondiale va casser net cette dynamique. Il ne s'agit pas seulement d'une mise entre parenthèses de la politique forestière de l'État pour la seule durée du conflit ; en fait, on assiste à un véritable tournant qui se prolongera environ 40 ans la politique des Eaux et Forêts cesse, jusqu'aux années 50, d'être une priorité pour les gouvernements. Après 1918, les crédits attribués à l'administration des Eaux et Forêts resteront d'un niveau faible et l'effort de reboisement sera par conséquent modeste.

Dans l'Hérault, ce changement durable de la politique forestière suscite des inquiétudes parmi les « croisés » du reboisement. Ces inquiétudes sont d'autant plus fortes que le département reste sous la menace de graves inondations ; par conséquent, le souci de relancer une politique puissante de reboisement dans la région ne touche pas seulement les spécialistes, naturalistes et forestiers, mais aussi certains notables et élus de la région. Cette volonté de faire revivre la « Croisade pour le reboisement » va être, en particulier, le fait de 2 personnalités influentes, Ch. Flahault et Barthe qui vont animer dans le département la tentative d'impulser un renouveau du combat pour le reboisement à travers la Commission départementale pour le Reboisement de l'Hérault.

C. Des personnalités d'influence

L'influence de Ch. Flahault et celle de E. J. Barthe, de nature très différente, vont s'exercer de façon complémentaire. Ch. Flahault, né en 1852 à Bailleul dans les Flandres, est un scientifique de réputation internationale ; depuis longtemps installé à Montpellier, il a marqué depuis la fin du XIX^e siècle l'étude et la défense de la forêt méditerranéenne. Ch. Flahault apparaît avant tout comme une autorité intellectuelle et scientifique qui, durant plus de 2 décennies, va dominer la question forestière méridionale. Après la Première Guerre mondiale, Ch. Flahault part à la retraite ; il va dorénavant se consacrer à la cause du reboisement avec une telle constance qu'il sera surnommé « l'apôtre du reboisement ». Jusqu'à sa mort, malgré son âge, il déploie beaucoup d'énergie³, fait preuve de beaucoup d'endurance pour « sauver les montagnes et nos garrigues de la ruine que leur infligent l'érosion torrentielle et les abus pastoraux, pour remettre en valeur les terres marécageuses incultes qui bordent nos lagunes ou les sables de nos dunes par le reboisement »⁴.

L'essentiel de son effort va être consacré à la création puis à l'animation de la Commission pour le Reboisement de l'Hérault dont il restera jusqu'à sa mort la cheville ouvrière. Sa réussite tient aussi au soutien qu'il reçoit des élus du département, et en particulier d'E. J. Barthe.

E. J. Barthe est un homme politique important qui, dans la conjoncture des années 20, va s'employer à faire progresser la cause du reboisement. Né à Béziers en 1882, Édouard Jean Barthe, pharmacien à Sète, est élu en 1910 député de la 2^e circonscription de Béziers. Il commence ainsi une longue carrière politique qui le verra réélu député jusqu'en 1940 puis sénateur de l'Hérault de 1948 à 1949. Au niveau local, il est conseiller général du canton de Saint-Gervais et maire de Montblanc de 1925 à 1949. Au moment où se forme le projet de créer la C.R.H., E. J. Barthe est en pleine ascension dans sa carrière politique et son soutien à l'entreprise départementale de reboisement constitue donc un solide renfort pour Ch. Flahault et ceux qui souhaitent ardemment la réussite du projet. Membre de la C.R.H. dès sa création, il siège assez régulièrement aux réunions jusqu'en 1927 et il va s'efforcer, en tant que maire de Montblanc, de servir d'exemple pour les autres communes.

Par conséquent dès 1924, la C.R.H. bénéficie d'une double caution : E. J. Barthe lui fournit une caution politique, Ch. Flahault sa caution scientifique. Le poids de ces deux personnalités a contribué à permettre la naissance et le développement d'une initiative originale qui est, semble-t-il, restée unique dans la France de cette époque.

D. Formation, organisation et moyens d'action de la C.R.H

La création de la C.H.R. a été décidée par le conseil général de l'Hérault durant la session d'octobre 1924 à la suite du rapport du conseiller général P. Masse. Celui-ci avait déjà effectué en 1908 le *Rapport en faveur du reboisement*. Son rapport de 1924 reprend les mêmes arguments qu'en 1908 et propose que le conseil général crée un organisme capable de prendre des initiatives importantes en matière de reboisement ; le projet qu'il défend consiste à mettre en place une

Commission pour le Reboisement de l'Hérault, sous la présidence du préfet ès qualité sur le plan administratif et du professeur Ch. Flahault sur le plan technique.

Statutairement, cette commission est une émanation du conseil général ; celui-ci nomme ses membres et finance sur son budget le fonctionnement et les investissements de la commission. Elle est, cependant, placée sous le contrôle étroit de l'administration, du fait d'une part, de l'application du principe de la tutelle administrative et, d'autre part, parce que le préfet en assure la présidence. En dehors de ces contraintes, la commission dispose d'une pleine autonomie et gère son budget comme elle l'entend.

Les membres désignés de la commission en 1924 sont les chefs de services des Ponts et Chaussées, du Génie rural, des Services agricoles, des Eaux et Forêts... Par la suite, des élus du conseil général seront aussi désignés pour y siéger.

Les réunions n'ayant pas une véritable périodicité vont connaître une très grande variation de leur rythme. De la fin de 1924 à 1939, la commission se réunit 57 fois soit une moyenne de presque 4 réunions par an, ce qui représente une fréquence assez soutenue. Mais en fait, c'est de 1924 à 1928, durant la phase de lancement, que se concentre la fréquence maxima, les réunions atteignant le chiffre de 36, soit 6 réunions par an en moyenne. De 1929 à 1935, la moyenne tombe à deux réunions et demie par an, et de 1936 à 1939, à 1,5 par an. Ce changement de rythme paraît directement lié à la mort de Ch. Flahault le 3 février 1935.

Les décisions prises durant les réunions sont mises en œuvre grâce aux moyens légaux dont dispose la C.R.H. Ces moyens sont de différentes natures.

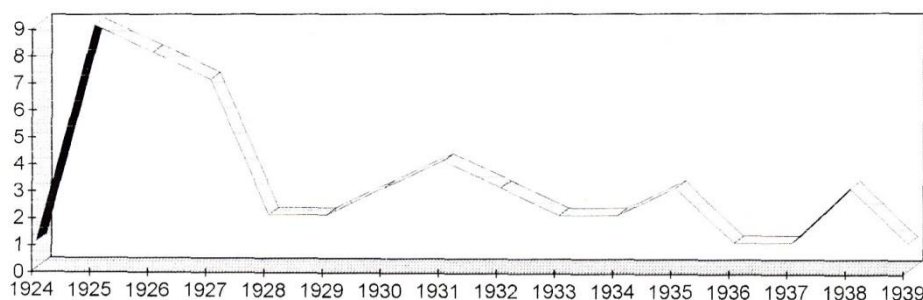


Fig. 1. - Nombre annuel de réunions de la C.R.H.

I. Les moyens financiers

La C.H.R. dispose d'un budget annuel voté par le conseil général. Fixé au montant de 50 000 F en 1925, il sera reconduit tel quel durant les années qui suivent. Pour 1931, le budget est

doublé et passe à 100 000 F. Avec les restrictions budgétaires dues à la crise économique, ce chiffre passe à 75 000 F en 1935 soit une baisse de 25 % ; en 1938, le budget de la C.H.R. retrouve son niveau du début des années 30, avec un montant de 100 000 F.

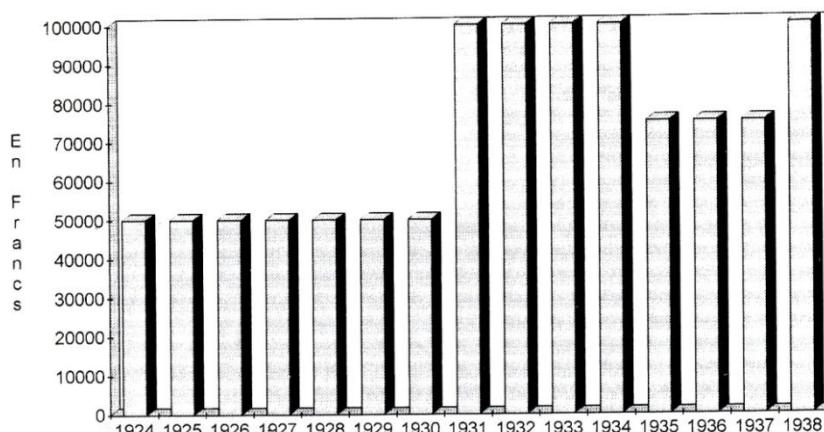


Fig. 2. - Le budget de la C.R.H.

2. Les moyens juridiques

Les textes réglementent surtout le régime des subventions pour le reboisement. Dans le prolongement de la loi de 1882, une circulaire de Daubrée, Directeur général des Eaux et Forêts, datée du 31 juillet 1890, annonce que le ministère de l'Agriculture peut accorder des subventions en nature aux communes pour le reboisement des bois soumis. Enfin, la circulaire du 9 avril 1924 signée de J. Carrier, Directeur Général des Eaux et Forêts, précise le contenu de la réglementation en vigueur à l'époque qui distingue 2 cas de figure :

- Les subventions aux particuliers sont maintenant autorisées mais uniquement en nature (plans, semis...). Elles sont non autorisées en argent, sauf en cas de reboisement présentant un caractère d'intérêt général (régularisation du régime des eaux...); dans ce cas la subvention ne peut dépasser 50 % du montant total des travaux.
- Les subventions aux communes et établissements publics peuvent être versées en nature et en argent, sans toutefois dépasser 50 % de la dépense totale.

Cet assouplissement de la législation sur les subventions s'inscrit dans une politique d'incitation au reboisement par les particuliers et les collectivités locales qui rend attrayant l'investissement dans le reboisement. En particulier, par les encouragements par la fiscalité : exonération des 3/4 de l'impôt foncier sur le terrain concerné depuis 1897. A partir de 1934, une exonération trentenaire totale sur l'impôt foncier est appliquée en cas de reboisement. De plus, en 1930, les droits de mutation à titre onéreux et donation sont réduits des 3/4 pour les biens forestiers et, en 1937, cette mesure est étendue aux droits de succession. Cette politique d'incitation semble complémentaire d'un relatif désengagement de l'État qui, depuis 1914, a renoncé à sa politique forestière volontariste. Grâce aux avantages fiscaux et aux subventions pour les reboiseurs, la C.R.H. dispose d'un certain nombre de mesures législatives et réglementaires qui lui sont favorables pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Afin d'utiliser au mieux ses ressources financières, la C.R.H. a du se doter de moyens matériels nécessaires à son fonctionnement.

3. Les moyens matériels

La C.R.H. va rapidement mettre en place des pépinières. Dès la 2^e réunion, le 29-1-1925, il est décidé de créer des pépinières appartenant à la C.R.H. A la réunion suivante, du 5-3-1925, est annoncée la location pour 10 ans de 3 pépinières situées à Gignac, Avène et Saint-Gervais-sur-Mare destinées aux semis et à l'éducation des tout jeunes arbres. Dans les années qui suivent des communes offrent des terrains, l'eau d'arrosage, l'exécution et la surveillance des travaux en échange de petits arbres et de plantations urbaines, en bord de route... 10 pépinières communales de ce type vont ainsi fonctionner tandis qu'une autre sera implantée sur le polygone du Génie. Une pépinière expérimentale suivie par Ch. Flahault sera elle aussi créée.

Sur les capacités de production de l'ensemble de ces pépinières, les seuls chiffres disponibles sont ceux de 1935. Cette année-là les ressources étaient les suivantes : 532 911 plants dont 354 127 pour la seule pépinière de Gignac. La répartition pour les principales essences était de 263 000 pins d'Alep (49,3 % du total), 115 000 acacias, 26 000 pins noirs. Ces chiffres montrent la prédominance très nette des résineux.

Les études préalables, l'exécution et le suivi des travaux de reboisement sont confiés à l'administration des Eaux et Forêts qui ne fait que jouer un rôle technique au service de la C.R.H. Les relations avec les Eaux et Forêts occupent donc une place fondamentale dans l'activité de la Commission, d'autant plus que cette administration est très fortement représentée dans la C.R.H. puisque siègent régulièrement l'inspecteur départemental, l'inspecteur-adjoint et parfois le conservateur. Il existe ainsi une situation plutôt contradictoire puisque la C.R.H. a été constituée en dehors des Eaux et Forêts, mais que cette administration, partie prenante de la commission, est chargée de l'exécution de la plupart des décisions de plantations prises par la C.R.H. Or, les choix effectués ne sont pas nécessairement ceux que souhaiteraient voir faits les forestiers, d'où des désaccords plus ou moins explicites qui auront l'occasion de se manifester à plusieurs reprises du fait de la stratégie suivie par la C.R.H.

II. L'itinéraire de la C.R.H. : mystique de l'arbre et logique forestière

A. La période Flahault : 1924-1934

Ch. Flahault a été incontestablement jusqu'à sa mort le théoricien et l'organisateur de la C.R.H., donnant les grandes orientations, déterminant les tâches et fixant les objectifs. Son engagement dans la C.R.H. semble avoir été total : sur 48 réunions, il n'est pas absent une seule fois, il en assure la présidence lorsque le préfet n'est pas là, c'est-à-dire le plus souvent; il rédige tous les procès-verbaux des séances et multiplie les visites de terrain, d'abord par les transports en commun puis avec une automobile prêtée par les Eaux et Forêts; à tout ceci, s'ajoutent les conférences, la rédaction de textes divers, la correspondance... Ses conceptions, l'enjeu que représente pour lui la C.R.H. et la stratégie qu'il compte appliquer sont précisément exposés dans le discours qu'il prononce lors du Congrès du reboisement tenu à Montpellier en 1927 à l'initiative du service agricole de la Compagnie P.L.M.⁵

Ce discours commence par une énumération catastrophique des maux dont souffrent les forêts méridionales ; il rappelle alors la citation de J. Michelet : « *Tout ce midi si beau, c'est pourtant un pays de ruines ; c'est une autre Judée* ». Cependant, Ch. Flahault complète cette première partie de son discours par des prévisions encore plus pessimistes du fait, selon lui, d'une aggravation de la situation depuis la guerre : « *Le mal était grand avant la guerre ; il s'étend et devient de plus en plus*

angoissant depuis 12 ans ». Ch. Flahault rappelle que le Midi est un espace en voie de désertification, non pas par un processus naturel, mais au contraire du fait des conséquences de l'activité humaine : « *L'homme s'est accoutumé à traiter l'arbre en ennemi et à le détruire méthodiquement. Il a trouvé pour cette besogne des auxiliaires puissants dans le bétail, en particulier dans la chèvre créatrice de désert.* »

Mais quand Ch. Flahault aborde l'éventualité de voir s'inverser l'évolution négative qu'il décrit, son optimisme sur les capacités de récupération de la nature rompt avec la tonalité du discours précédent : il affirme que la garrigue est un espace à vocation forestière et qu'« *un repos de 2 ou 3 ans suffit pour rendre méconnaissable ces terroirs de parcours... En 5 ou 6 ans, si le feu n'a pas complètement brûlé la terre et l'humus, s'il n'a pas détruit en même temps tous les germes, on a le sentiment qu'on est en présence d'un ordre qui renaît...* ». Cependant, ce processus naturel doit être encouragé et accéléré par une intervention consciente en faveur du reboisement : « *On peut cependant aider et activer l'œuvre de la nature car elle se refait lentement..., en plantant, en semant des arbres, non pas ceux qui doivent former la forêt définitive, mais ceux qui préparent le plus sûrement le rétablissement de l'état normal antérieur.* » Dans cet accompagnement de la dynamique végétale naturelle, Ch Flahault veut suivre la méthode de reboisement classique avec

essentiellement des pins d'Alep qui, en modifiant les conditions du milieu, permettraient l'installation ultérieure des chênes. Par conséquent, du point de vue de la méthode de reboisement, Ch. Flahault est favorable aux pratiques appliquées habituellement par les Eaux et Forêts dans la zone méditerranéenne. Mais par ailleurs, il s'écarte nettement de la politique menée par l'administration forestière sur 2 points :

- il veut privilégier dans la politique de reboisement la zone des garrigues plutôt que les reliefs du Massif central, car c'est dans cette portion de l'espace languedocien que le déboisement a atteint son plus haut niveau.
- Ch. Flahault propose une politique globale en faveur non seulement du reboisement mais plus encore en faveur de l'arbre ; il ne s'agit pas de mener seulement une politique de reconquête mais il faut également encourager les plantations de vergers, les plantations d'arbres le long des routes... Car « *notre devoir est d'encourager les plus humbles possesseurs du sol à planter un arbre.* » Ch. Flahault veut convaincre les communes et les propriétaires d'effectuer des reboisements ; il considère « *qu'une pénurie mondiale de bois est prévisible* », ce qui, à l'époque, est une idée couramment admise ; le bois représente donc un bon investissement.

L'idée directrice qui se dégage de cette argumentation établit que la reconquête forestière doit émaner avant tout de la société, les pouvoirs publics jouant seulement un rôle d'accompagnement et d'incitation. On retrouve ici l'influence des idées « leplaysiennes » qui, pour une part, vont guider l'action de la C.R.H. et qui expliquent le mode d'organisation choisi pour la faire fonctionner. En effet, à la fin du XIX^e siècle, est apparu un groupe de forestiers influencés par les idées que Lefebvre a développées dans son livre « *la Réforme sociale* ». Ces « forestiers critiques » considèrent que reforestation et reboisement sont l'un des éléments d'un programme de développement des zones rurales en crise, comprenant une transformation de la mise en valeur agricole, l'installation de manufactures dans les vallées et l'accueil des touristes. Ils considèrent que le rôle de l'administration forestière est de favoriser et d'accompagner toutes ces transformations ; en particulier, elle doit abandonner ses pratiques autoritaires, sa politique d'emprise foncière, pour au contraire, se faire plus incitative⁶.

Par conséquent, si la création de la C.R.H. est officiellement justifiée par l'insuffisance des moyens dont disposent les Eaux et Forêts depuis la Première Guerre mondiale et si les carences de l'État en la matière justifient l'initiative du conseil général pour le reboisement du département, elle est aussi conçue implicitement, comme un moyen de mener une politique forestière originale différente de celle des Eaux et Forêts marquée par la tradition étatiste. D'un point de vue administratif, la C.H.R. est une innovation qui va dans le sens d'une plus grande décentralisation.

A partir de ces grands principes, Ch. Flahault veut mener avec une vigueur particulière des actions tous azimuts. Son « *programme* » est organisé autour de 2 axes :

- la propagande qui doit être menée en direction « des communes, des particuliers, des milieux scolaires, agricoles et scientifiques » ;
- les plantations d'arbres partout où cela est possible : sur les terres en friche, les bords de route et de rivières, les agglomérations...

1. La période 1925-1930

Durant la 1^{re} et 2^e réunions, des projets précis sont mis en place ; dans les mois et les années qui suivent, ils seront mis en œuvre.

a. **L'enquête auprès des mairies** pour leur demander « si leurs communes possèdent des terrains non soumis dont

elles souhaiteraient le boisement ». Au cours de la 3^e réunion du 5-3-1925, un bilan est effectué : 264 communes ont alors répondu, soit 81 % du total ; 153 soit 44 % d'entre elles considèrent qu'elles n'ont pas de terrain à boiser tandis que 111, soit 32 %, sont prêtes à entrer en pourparlers avec la C.R.H. Il est par conséquent décidé de proposer à chacune de celles-ci un plan de reboisement.

Quelques remarques doivent être faites sur les résultats de cette enquête : 32 % des communes éventuellement intéressées par des opérations de reboisement reste un chiffre modeste quand on considère l'état du boisement dans le département. Les réponses les plus décevantes proviennent de l'arrondissement de Montpellier, surtout dans les zones de garrigue.

Comment interpréter cette attitude des municipalités qui sont le plus touchées par le recul des bois s'agit-il d'indifférence ou de méfiance vis-à-vis d'opérations de reboisement qui font craindre une perte de contrôle des communes par les municipalités et la perte de droits d'usage, en tout premier lieu celui du droit de parcours ? D'où l'effort de propagande qui s'adresse prioritairement aux communes.

b. **La propagande et l'information.** Celles-ci sont effectuées dans diverses directions et sous différentes formes opuscules consacrés au reboisement dans l'espace communal, une note détaillée sur le reboisement des terrains incultes parue dans les journaux de la région, des conférences données dans des communes rurales par Ch. Flahault et des techniciens membres de la commission. La C.R.H. va pratiquer aussi une politique de dons aux communes. Des arbres sont donnés essentiellement pour agrémenter le paysage de l'agglomération ou de l'espace campagnard. Les dons participent de cette volonté d'incitation au reboisement ; leur rôle étant « *un moyen d'inspirer confiance* » (Ch. Flahault) afin de permettre de contourner les réticences ou l'hostilité de beaucoup de communes rurales vis-à-vis du reboisement pour les amener peu à peu à se mobiliser pour le reboisement et à ne plus considérer celui-ci comme une menace. Pour les particuliers, des dons en quantité limitée sont effectués selon l'idée que tout arbre planté, où que se soit et par qui que se soit, est une victoire pour le reboisement.

Début 1926, une lettre est adressée par Ch. Flahault à l'Inspecteur d'Académie pour demander qu'un enseignement de sylviculture soit organisé à l'École Normale. Cette demande sera appuyée par E.J. Barthe qui, faisant un rapport devant le conseil général le 7 octobre 1926, affirme « *qu'il faut instruire les élèves des écoles et des collèges sur le reboisement* ». La réponse étant positive, des leçons de sylviculture sont par la suite données aux élèves-instituteurs.

De façon plus générale, la C.R.H. va s'efforcer de développer les pépinières scolaires. Celles-ci ont été assez nombreuses au début du siècle puis leur effectif a fortement régressé ; la commission veut donc tenter de relancer un mouvement en leur faveur. Développer les pépinières scolaires, c'est préparer l'avenir car pour Ch. Flahault le « *degré de civilisation d'un peuple se mesure au soin qu'il apporte à l'entretien de ses forêts* ». A la fin de l'année 1927, 8 pépinières scolaires sont recensées dans le département.

Après la guerre, l'idée d'organiser une fête scolaire autour de la plantation d'arbres est impulsée par l'Association Nationale et Industrielle du Bois avec le soutien des Eaux et Forêts. En 1921, est donc lancée la Fête de l'Arbre et de la Plantation qui deviendra, en 1923, la Fête de l'Arbre et du Reboisement. Cette fête est destinée à commémorer la victoire de la France. La C.H.R. participe à la promotion de la Fête de l'Arbre et diffuse, en direction des communes, les prospectus et tracts qu'elle reçoit de l'A.N.I.B.

c. **Création et organisation des pépinières.** Ce choix de créer des pépinières départementales s'explique par les capacités limitées des pépinières domaniales des Eaux et Forêts

qui ont pour vocation de répondre d'abord aux besoins des forêts domaniales avant de fournir des plants pour les reboisements communaux. Au total, dès 1927, la C.R.H. peut compter sur les ressources d'une vingtaine de pépinières. Cette politique volontariste d'accroissement des capacités de fournitures des pépinières du département a permis de donner à la C.R.H. les moyens de mener ses actions de reboisement. Par exemple, en 1927, sur 372 240 arbres plantés dans le département, 351 590 ont été fournis par la C.R.H., soit 95 % du total.

2. De 1930 à 1935

A partir de 1930, la politique menée par la C.R.H. connaît un infléchissement sensible, qui se traduit par un net recentrage sur les opérations de reboisement et un resserrement des liens avec les Eaux et Forêts. Les directions d'intervention de la Commission devenant moins nombreuses et les tâches qu'elle se fixe étant plus techniques, les réunions deviennent moins fréquentes.

Le tournant de 1930 est justifié par les inondations d'octobre 1929 et mars 1930 qui ont ravagé les 2/3 du département. La brutalité des inondations a montré qu'il fallait accélérer le mouvement de reboisement: Ch. Flahault développe aussi un plaidoyer en faveur des Eaux et Forêts qui, malgré « leur manque de moyens » sont servies par des hommes compétents qui « ont suivi de longues études »; Ch. Flahault montre qu'il souhaite un rapprochement des plus étroits entre la C.R.H. et l'administration forestière. Cette évolution est ensuite confirmée un an plus tard puisqu'à la 40^e réunion du 29-7-1931, Ch. Flahault se dit favorable au versement de fonds aux Eaux et Forêts pour des reboisements de communaux, car « Commission et Administration travaillent en parfaite communion de vue ; il ne voit aucun inconvenient à ce que l'administration gère des fonds de double origine. »

Par ailleurs, on constate que la présence des élus dans les réunions devient inexistante; de plus en plus, sont seuls présents les techniciens qui appartiennent majoritairement aux Eaux et Forêts. Dans l'ensemble, on peut considérer qu'il y a une désaffection relative des élus à partir du début des années 30 et que ce mouvement se situe dans la période qui voit la Commission infléchir sensiblement son orientation.

Celle-ci qui privilégie maintenant le reboisement effectif permet de justifier en 1930 une demande de doublement des crédits attribués à la C.R.H. par le conseil général. Cette demande sera satisfaite puisque le budget de la Commission passe à 100 000 F. La priorité accordée au reboisement coïncide avec l'adoption par le conseil municipal de Ganges d'un important programme pluriannuel de reboisement. Celui-ci est considéré par la C.R.H. à la fois comme un modèle à suivre mais aussi comme le produit des actions de propagande de la Commission; pour Ch. Flahault, Ganges est un « exemple sensationnel » qui illustre l'augmentation de la demande en boisement des communes. Il constate que « les communes autrefois rebelles se montrent désireuses de reboiser et de bénéficier de la protection des services forestiers. » Dans les années qui suivent, les demandes des communes continuent d'affluer et les réponses pratiques que la C.R.H. doit apporter occupent l'essentiel de l'ordre du jour des réunions.

En 1934, Ch. Flahault est âgé de 82 ans; il a dû diminuer son activité au service de la Commission et se faire assister par un vice-président depuis 1933. Le 3 février 1935, il meurt subitement après avoir assisté à la dernière réunion de la C.R.H. qui s'était tenue le 22-12-1934. Son décès est rapidement suivi d'un tournant de la politique suivie par la C.R.H. Avec ce tournant, s'imposent des conceptions qui s'étaient exprimées en filigrane durant les années passées sans aller non seulement jusqu'à la polémique ouverte mais même simplement jusqu'au simple débat avec Ch. Flahault.

B. Des divergences implicites qui annoncent « l'après Flahault » (1935-1940)

Des divergences entre Ch. Flahault et des représentants des Eaux et Forêts se sont manifestées à plusieurs reprises de manière ponctuelle. Ces divergences n'ont jamais pris un tour systématique et n'ont jamais donné lieu vraiment à un débat de fond; la C.R.H. par sa nature ne s'y prêtait pas: structure technique placée sous la direction de Ch. Flahault, elle est tournée vers la réalisation de tâches pratiques élaborées selon une procédure administrative qui n'en fait ni un lieu de débat ni moins encore un lieu de conflit.

Cependant, les points de divergences apparus à certains moments précis présentent un double intérêt:

- ils sont révélateurs d'oppositions de fond sur la politique qui doit être menée en matière de reboisement;
- ils permettent d'expliquer le tournant pris par la C.R.H. en 1935 qui voit le triomphe des conceptions des Eaux et Forêts. Ce tournant qui vient de loin va permettre en particulier d'appliquer les conceptions de R. Ducamp.

1. Les divergences Ch. Flahault-R. Ducamp

R. Ducamp a fortement marqué et contribué à renouveler la réflexion sur le reboisement en milieu méditerranéen. Né à Nîmes le 31 mars 1861, ingénieur agronome en 1884, il reste en poste en Indochine de 1899 à 1913 où il devient finalement Conservateur des Eaux et Forêts; après avoir occupé différents postes pendant la guerre, il est nommé Conservateur à Nîmes le 29 juin 1920. R. Ducamp a la conviction que le reboisement du Midi réclame des méthodes spécifiques, adaptées au contexte régional et permettant de répondre aux problèmes de la déforestation en milieu méditerranéen. De ce fait, à travers de multiples articles et communications, il présente ses conceptions dont certaines vont à l'encontre des idées de Ch. Flahault. Il continuera d'ailleurs à développer ses idées après son départ à la retraite en 1926.

R. Ducamp considère que la reforestation ne peut être durable que si les moyens employés sont proches de ceux que la nature utilise. Pour lui, le modèle à suivre est celui de la progression écologique ou succession progressive, en particulier en favorisant l'installation de feuillus qui ont aussi comme avantage d'offrir une certaine résistance aux incendies⁸. Pour atteindre cet objectif de reconstitution de la « Forêt Climatique », R. Ducamp défend une stratégie forestière originale qui consiste à accompagner et protéger le processus naturel de reconstitution de la forêt. Pour cela nul besoin de gros investissements, mais de la constance et la mise en application de cette politique sur de larges surfaces. Certains critiques ont reproché ironiquement à cette stratégie d'être régie « par le principe du moindre effort »⁹. En fait, R. Ducamp défend le point de vue inverse il souhaite un net renforcement des prérogatives des Eaux et Forêts.

En effet, il est convaincu que la seule politique forestière qui vaille, repose sur une administration des Eaux et Forêts puissante et dotée de larges pouvoirs. Cette logique « étatiste » est par conséquent très différente de la politique de reboisement « par en bas » que Ch. Flahault mène par l'intermédiaire de la C.R.H. R. Ducamp ne croit pas du tout qu'une œuvre sérieuse de reboisement puisse reposer sur l'initiative privée et il critique sévèrement la politique de subventions menée par les pouvoirs publics: « certains dirigeants des diverses associations de reboisement masquent mal, ici sinon là, sous des dehors souvent peu modestes, les visées démagogiques qui les animent - politique locale - et cela à la faveur de ces seules subventions dont le règlement reste à l'excès imposé à la nation tout entière sans contrepartie sérieuse utile ». R. Ducamp considère que ce système coûteux de subventions ne sert qu'à alimenter une politique irréaliste de reboisement tous azimuts dont les résultats ne peuvent être que catastrophiques; « ce reboisement

utopique, fait en tous lieux, n'importe comment, sur la table rase des misérables vacants, dès longtemps déforestés ayant perdu le souvenir de leur vocation première... Supprimons donc les gaspillages d'argent à senteurs démagogiques »¹⁰.

Il critique ensuite le volontarisme des apôtres du reboisement dans un développement qui pourrait s'appliquer au rôle que joue Ch. Flahault dans l'Hérault : « *l'on nous dit l'œuvre du reboisement par les particuliers ne se poursuit que lorsqu'elle a à sa tête un animateur passionné de son ouvrage..., que va-t-il advenir de l'affaire à la disparition de ces animateurs, acteurs admirables ayant la foi ? Tout compte fait, rien de véritablement permanent ne restera : parce que rien ne garantira la pérennité de l'œuvre.* »

R. Ducamp se situe donc résolument dans la continuité du courant étatiste. D'une part, il souhaite un renforcement de la législation forestière, en particulier sur les forêts privées. D'autre part, il considère que les Eaux et Forêts doivent concentrer tous les moyens matériels et financiers consacrés au reboisement : « *Il s'agit au total de créer dans nos départements du Midi, des réserves de reconstitution forestière.* » R. Ducamp reprend l'idée de G. Fabre qui était convaincu que la restauration de la forêt méditerranéenne passait par la formation de grands massifs forestiers qui constitueraient de bonnes bases de départ pour un élargissement ultérieur de la reconquête forestière. Cette perspective sera reprise par la C.R.H. après 1934.

Le rayonnement et l'influence durable des idées de R. Ducamp ont été considérablement renforcés grâce au regroupement autour de lui de forestiers (Flaugère, Joubert...) associés à des naturalistes (Kuhnholz-Lordat, Marcelin, Sagot-Lesage...). Ce groupe de travail, baptisé l'École de Nîmes, a certainement constitué la principale source de renouvellement de la pensée forestière méditerranéenne durant l'entre-deux-guerres.

Les différences de vue entre R. Ducamp et Ch. Flahault vont se manifester, discrètement, à 2 reprises. En décembre 1925, une discussion a lieu à propos de la demande de réaménagement des communaux du département introduite par le Conservateur de Nîmes. R. Ducamp demande que la révolution des taillis de Chênes-verts soit allongée de 18 à 25 ou 30 ans afin de permettre une meilleure reconstitution du boisement des garrigues. Il tente ainsi de faire appliquer une des idées qui lui sont chères et qui consiste à espacer les coupes. Nombre de communes s'y refusent et le conseil général a déjà émis un vote défavorable. Le préfet demande alors à la Commission de donner son avis. La réponse de la C.R.H. est donnée par Ch. Flahault : « *Notre mission est avant tout de propagande et de diplomatie à l'égard des communes. Nous éprouvons déjà de grosses difficultés à faire accepter par des conseils municipaux les suggestions les plus généreuses à leur égard, qu'il serait imprudent de les indisposer en exerçant sur eux une pression pour obtenir ce qu'ils ne veulent pas entendre... La C.R.H. ne veut pas s'engager dans une discussion avec la mairie. Elle veut concentrer son activité sur le reboisement à propos duquel déjà elle a assez de mal pour se concilier la bienveillance des conseils municipaux.* » Cette réponse est une fin de non-recevoir et par la suite le problème de la révolution des taillis ne sera plus jamais abordé.

Le 6-10-1926, R. Ducamp pour son départ à la retraite participe à la 16^e réunion de la C.R.H. où il prend la parole assez longuement. En particulier, il trouve « *regrettable que la C.R.H. ait été créée en marge de l'administration des Eaux et Forêts* ». Cette critique est renforcée par l'exemple des Bouches-du-Rhône qu'il cite en exemple et où « *le conseil général a mis des crédits importants à disposition du service forestier et lui fait confiance* ». Le contenu de son intervention a montré clairement la profondeur de son désaccord avec l'esprit dans lequel la C.R.H. a été conçue.

Par la suite, bien que retraité, son influence intellectuelle et morale reste grande chez les forestiers languedociens et, en particulier, chez ceux qui sont membres de la C.R.H. Indirectement, il va donc jouer un rôle essentiel dans l'évolution de la commission.

3. La C.R.H. après le tournant de 1935

La 49^e réunion qui se tient le 26-2-1935 prend une série de décisions qui réorganisent en grande partie la commission et la place sous la tutelle technique des Eaux et Forêts. Ces décisions sont les suivantes :

- la direction des travaux de reboisement est confiée au service des Eaux et Forêts ;
- les services de la Préfecture reçoivent les attributions administratives, en particulier l'approbation des dépenses et le mandatement des fonds nécessaires ;
- le budget et le programme annuels seront adoptés sur proposition des Eaux et Forêts ;
- la C.R.H. se réunira dorénavant 2 fois par an, sauf cas de réunion extraordinaire dûment motivée ;
- les pépinières de la C.R.H. seront jumelées avec celles de l'État, c'est-à-dire celles des Eaux et Forêts.

D'autre part, pour ce qui concerne la politique menée par la Commission, il est décidé que les distributions d'arbres aux particuliers continueront, ainsi que le principe des subventions attribuées pour le reboisement des communaux. Mais si une volonté de continuité est ici affichée, apparaît aussi un souci de changement dans les buts à atteindre puisqu'il est proposé « *que sans renoncer à la politique de reboisement poursuivie précédemment, la commission manifeste le souci de grouper ses efforts pour la création d'importants massifs forestiers.* »

Cet objectif de formation de grands massifs forestiers, cher comme nous l'avons vu à R. Ducamp, détermine l'essentiel de la politique forestière des Eaux et Forêts depuis les années 20. La C.R.H. va donc venir en renfort de cette politique de l'administration d'État. La dispersion des efforts prônés par Ch. Flahault est partiellement remise en cause au profit d'un effort de concentration sur certaines zones du département. Dans les années qui suivent, cette nouvelle politique de la C.R.H. va être effectivement appliquée.

En 1937, le Conservateur des Eaux et Forêts propose la création d'une forêt départementale financée par le reliquat de 250 000 F d'une souscription nationale effectuée à la suite des inondations de 1930, cette somme devant permettre de financer l'achat du terrain et le coût des plantations. La C.R.H. approuve le projet de forêt départementale et s'engage à participer sur son budget à une partie de son financement. Mais cette décision restera sans conséquence car le projet de forêt départementale sera abandonné en 1939 du fait de l'épuisement du reliquat de 250 000 F pour des raisons non précisées.

Par ailleurs, la politique de subventions aux communes est poursuivie mais le montant des crédits réparti entre les communes augmente. Cette évolution du budget montre que le conseil général reste toujours attaché à la poursuite du reboisement et fait pour cela confiance à l'administration des Eaux et Forêts.

En 1939, quand la guerre éclate, la C.R.H. n'a pu encore s'impliquer dans cette politique de formation de grands massifs forestiers que les Eaux et Forêts mènent dans le Midi depuis la fin du siècle passé. Cependant, on peut considérer que malgré l'échec du projet de forêt départementale, un glissement s'est opéré dans les interventions de la Commission qui tendent à privilégier les communes des hauts cantons ; cette évolution qui voit les zones de garrigue retrouver une place contingente dans l'effort de reboisement, s'inscrit dans la continuité de la politique des Eaux et Forêts menée depuis le XIX^e siècle.

III. Résultats quantitatifs et impact sur le boisement départemental

Tirer un bilan de l'œuvre de la C.R.H. se heurte à une difficulté incontournable : les données chiffrées accessibles sont soit incomplètes (budgets, distributions d'arbres et répartition des subventions en argent de certaines années), soit entièrement absentes. Ainsi, il manque totalement le comptage des surfaces plantées sur les terrains communaux ; par conséquent aucune estimation des superficies reboisées ne peut être effectuée.

Du fait de ces lacunes, un bilan ne peut être que très partiel ; il se limitera à évaluer l'effort consenti par la C.R.H. pour reboiser, soit par des distributions en nature, soit par le versement de subventions en argent. Ensuite, sera établie la répartition géographique de cet effort dans le département.

A. Les distributions en nature

L'examen des budgets montre que les pépinières occupent le premier poste du budget jusqu'en 1931 puis ponctuellement en 1939. Oscillant entre 30 et 50 %, ce poste reste toujours important. Les subventions en nature, distribuées sous la forme de plants, culminent en 1927-1928 et concernent majoritairement les particuliers¹¹.

Années	1925-1926	1926-1927	1927-1928	1928-1929	1931-1932	1933-1934	1939-1940
arbres distribués	89500	163000	372000	140625	102000	109772	263000

La répartition par essence n'est disponible que pour l'année 1926-1927 et s'établit comme suit : pour 4 020 feuillus, 159 750 résineux ont été distribués soit 97,5 % du total, dont 89 895 pins d'Alep (56 % du total des résineux), 26 500 pins noirs d'Autriche et 25 000 pins maritimes. Cet exemple de la campagne 1926-1927 illustre parfaitement le choix du résineux pour réaliser les reboisements.

B. Les subventions pour le reboisement des communaux

A partir de 1931, la C.R.H. commence à distribuer aux communes les subventions en argent pour le reboisement des communaux. Cet effort en direction des municipalités étant considéré comme prioritaire par la C.R.H. en particulier parce que le reboisement des communaux se trouve au centre de la stratégie définie par Ch. Flahault, la part des subventions occupe le 1^{er} poste dans le budget. Compte tenu de la priorité

donnée à la propagande auprès des communes dans les années 20, l'essentiel du bilan à tirer de l'œuvre de la C.R.H. porte par conséquent sur les résultats obtenus dans le reboisement des communaux.

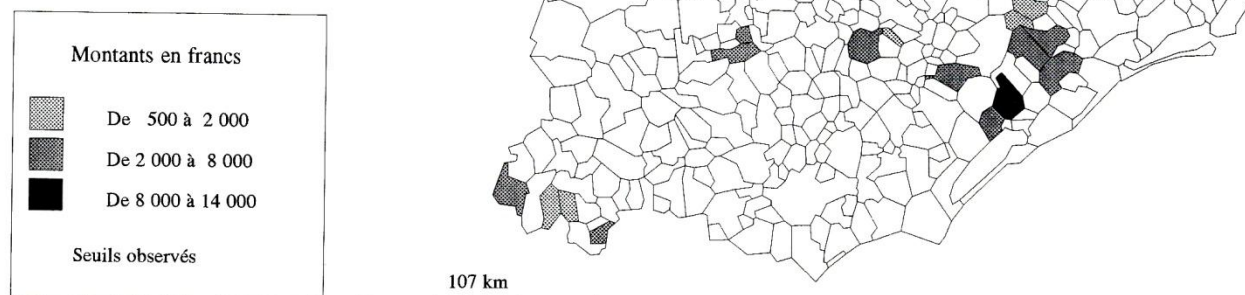
L'estimation de l'œuvre de reboisement accomplie a été effectuée sur la base des données disponibles, soit celles de 1931, 1934, 1935, 1936 et 1939. Ces données sur la répartition des subventions en argent, même incomplètes, nous permettent d'établir des estimations très certainement proches de la réalité. Dans l'ensemble, les communes ayant reboisé et n'apparaissant pas dans le recensement constituent certainement une minorité de cas qui, de plus, n'ont effectué que de petites opérations ponctuelles.

Au total, 36 communes ont reboisé des communaux dans des opérations de très inégales importances¹². Ces communes sont les suivantes : Aniane, Arboras, Argelliers, Assas, Avène, Campagne, Cabrière, Castries, Cazilhac, Cesseras, Clapiers, Courmonterral, Fabrègues, Félines-Minervoises, Ganges, Lamalou-les-Bains, Laroque, Le Bousquet-d'Orb, Le Caylar, Lieuran-Cabrières, Loupian, Lunas, Lunel, Montarnaud, Montpeyroux, Oupia, Pignan, Poussan, Puéchabon, Saint-Bauzille-de-Putois, Saint-Félix-de-l'Héras, Saint-Pargoire, Saint-Paul-et-Valmalle, Saint-Saturnin, Siran, Sorbs.

Rapporté aux 335 communes du département, on constate que 1 % des communes du département a répondu favorablement et sérieusement aux propositions de la C.R.H. puisque nous savons que toutes les demandes déposées qui remplissaient les conditions techniques et financières exigées ont été satisfaites. Seules 6 communes, Ganges, Lunas, Lunel, Poussan, Saint-Félix-de-l'Héras et Sorbs ont mené des reboisements d'envergure, étalés sur plusieurs années, recevant des subventions comprises entre 8 100 F et 14 000 F. Il s'agit dans l'ensemble d'un résultat modeste qui est loin de révéler un mouvement de fond des municipalités en faveur du reboisement; cependant, les décisions de reboiser prises par ces 36 communes marquent la naissance d'une dynamique municipale en faveur du reboisement. Dans cette perspective, l'objectif qu'avait fixé Ch. Flahault a été atteint.

La carte montre très nettement la concentration spectaculaire des opérations de reboisement dans la partie est du département. La plus grande masse du plus vaste arrondissement

Fig. 3. - Montants cumulés des subventions réparties entre communes par la C.R.H. pour le reboisement des communaux en 1931, 1934, 1935, 1936 et 1939.



... du département est vide de tout reboisement. Il semble que la partie la plus viticole de l'Hérault, centrée sur le Biterrois ait été peu sensible à la propagande pour le reboisement. Cette attitude peut s'expliquer en partie par l'importance des terroirs agricoles laissant peu de place aux terres incultes pouvant être reboisées.

Par contre, en allant vers l'Est, la partie centrale comprend une diagonale nord-ouest/sud-est où s'est concentré le plus grand effort de reboisement. Sur 21 reboisements effectués dans ce secteur, 4 ont reçu des subventions supérieures à 8 000 F (Sorbs, Saint-Félix-de-l'Héras, Lunas, Poussan).

La partie est de l'Hérault est marquée, au nord, par un petit regroupement de 4 communes autour de Ganges qui a effectué un programme important (13 300 F reçus). Ensuite, 5 communes dispersées ont reboisé dont Lunel avec un des plus importants reboisements du département (12 800 F de subventions).

L'analyse de la carte ne fait pas seulement apparaître un déséquilibre est-ouest, avec une prévalence de la partie centrale de département, mais elle montre aussi une répartition nord-sud contrastée qui semble correspondre à des différenciations du cadre naturel. En effet, la distribution des reboisements privilégie surtout les communes qui se situent dans les zones de garrigue et de plaine, alors que les communes des contreforts du Massif central sont nettement moins nombreuses, même si 4 d'entre elles (Lunas, Saint-Félix-de-l'Héras, Sorbs, Ganges) ont mené d'importantes opérations de reboisement, c'est-à-dire la moitié de celles réalisées dans le département. Par conséquent, cette prédominance des zones de garrigue¹³ dans les reboisements subventionnés par la C.R.H. tranche avec la priorité accordée au reboisement des hauts cantons depuis plus de 60 ans par l'administration des Eaux et Forêts.

Conclusion

En quinze années de fonctionnement, la C.R.H. a fait planté plusieurs centaines de milliers d'arbres dans le département de l'Hérault. La dispersion des réalisations à travers le département découle de la stratégie appliquée par Ch. Flahault ; stratégie de reboisement tous azimuts dont le but est tout d'abord d'inciter, dans les zones de garrigue, communes et particuliers à reboiser les terres vacantes. Mais dans les faits, l'effort principal va de plus en plus porter sur le seul reboisement des communaux. Ces résultats d'ensemble plutôt limités sont, pour une bonne part, le produit d'un contexte qui n'est plus celui de la « croisade pour le reboisement ». Le climat autour des questions forestières a bien changé. D'abord, chez les techniciens du domaine forestier, les approches sont en cours de renouvellement ; ainsi, les critiques de la stratégie de Ch. Flahault par R. Ducamp découlent d'une problématique nouvelle face aux caractéristiques et à l'évolution de la forêt méditerranéenne. Ensuite, de façon plus générale, la rupture de la Grande Guerre à laquelle s'ajoute ensuite la crise économique des années 30, ne constitue plus un ensemble de conditions favorables pour voir se maintenir l'intérêt du public, et en particulier celui des élites sociales, vis-à-vis de l'Arbre. Par conséquent, il n'existe plus réellement une forte pression sur les élus et sur les pouvoirs publics en faveur du reboisement ; ceci ne peut qu'accentuer le relâchement des efforts de l'État dans le domaine forestier, d'autant plus que le bois reste d'un intérêt économique fort médiocre. La tentative de relancer dans l'Hérault la « croisade pour le reboisement » a été pour Ch. Flahault un échec puisque son projet se plaçait à contre-courant de l'évolution des sensibilités de l'Après-guerre.

De ce fait, même si la création de la C.R.H. est une réussite technique puisqu'elle va réellement fonctionner avec sérieux et compétence, sa marge de manœuvre est étroite du fait des moyens modestes qui sont les siens. Pour atteindre les objectifs fixés par Ch. Flahault dès 1924 ou ceux définis à partir de 1935, des capacités financières bien plus grandes étaient nécessaires ; un effort que le conseil général n'aurait pu seul assumer du fait de ses possibilités budgétaires limitées. Même si dans son esprit, la conception de la C.R.H. va dans le

sens d'une certaine décentralisation, dans les faits elle reste depuis sa naissance dépendante de l'administration des Eaux et Forêts et y sera de plus en plus subordonnée. On peut d'ailleurs considérer que sans l'activité énergique déployée par Ch. Flahault, les résultats obtenus auraient été encore plus modestes. Par conséquent, les stratégies forestières, envisagées tant par Ch. Flahault que par les forestiers proches de R. Ducamp, n'ont pu être pleinement appliquées faute de moyens suffisants. On peut considérer qu'au total la C.R.H. a obtenu des résultats mitigés dans un contexte économique globalement défavorable.

Cependant, replacé dans l'évolution du boisement du département, ce bilan modeste doit être relativisé. En effet, le phénomène essentiel du XX^e siècle concernant l'évolution du paysage rural de notre région n'a été perçu que très tardivement, bien après la Seconde Guerre mondiale : conséquence pour l'essentiel de la déprise agricole et du déclin accéléré de l'élevage, la dynamique spontanée d'expansion du boisement s'est amorcée sur un rythme lent depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle et continue, certainement en s'accroissant, pendant l'entre-deux-guerres. Même si la garrigue reste dans l'ensemble très dépouillée, même si la progression du boisement reste encore modeste, l'Hérault connaît une évolution qui va dans le sens contraire d'une tendance à la désertification. Paradoxalement, alors que Ch. Flahault pensait par son action combattre un déboisement considéré comme la contrepartie du développement du monde moderne, il menait en fait une politique parallèle au processus de reboisement spontané, né de l'exode rural, pur produit de « la modernité ». En fait, pour la garrigue et pour les hauts cantons, le développement de la société industrielle et post-industrielle n'est pas une cause de déboisement mais au contraire une cause d'expansion de la forêt. Au début de ce siècle, on redoutait une désertification du midi méditerranéen consécutive à la disparition des arbres ; environ 70 ans plus tard, on craint « la désertification » de la garrigue pour cause de dépeuplement et de fermeture de l'espace du fait d'un boisement « sauvage » devenu impénétrable !

Sources

* Archives départementales de l'Hérault :

Série M :

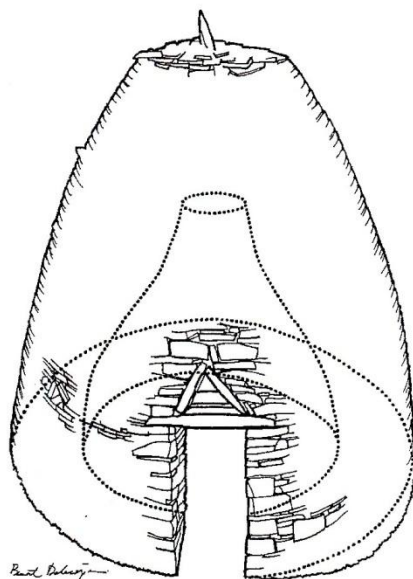
- 7-M-1093 : Enquête auprès des communes sur leurs disponibilités financières en vue du reboisement (1924-1925). Tableau récapitulatif par commune.
- 7-M-1094 : Procès-verbaux des séances de la Commission départementale pour le reboisement de l'Hérault (1924-1931).
- 7-M-1098 Comptabilité (spécimens 1924-1936).
- 7-M-1097 : Congrès du reboisement (Montpellier, juin 1927).

Notes

1. Daubrée L., *Statistique et Atlas des Forêts de France*, Paris, ministère de l'Agriculture, Imprimerie Nationale, 1912, 2 tomes.
2. Voir Dervieux A., Vakhnovsky N., Lepart J., Debussche M., *Friche, garrigue ou forêt ? Les changements du paysage dans la vallée de l'Hérault au cours du XX^e siècle*, Montpellier, O.D.A.C., 1995, 47 p.
3. Entre 1920 et 1935, année de son décès, il publie au moins 14 articles ou brochures consacrés à la forêt ou au reboisement.
4. P. Marre, « Ch. Flahault », *Bulletin de la Société languedocienne de Géographie*, n° VI, p. 14.
5. Flahault Ch., « Le boisement des terres incultes et la Commission départementale de Reboisement de l'Hérault » in *Congrès du reboisement*, Montpellier, Service agricole de la Compagnie P.L.M., 1927, p. 39-65.
6. Voir B. Kalaora, *Leplay et les forêts. Analyse de textes*, I.N.R.A., Orléans, 1981; B. Kalaora, A. Savoie, *Forêts et sociologie. Les forestiers de Leplay défenseurs des populations de montagne (1860-1913)*, I.N.R.A., Laboratoire de recherches et d'études sur l'économie des industries agricoles et forestières, Rungis, Université de Paris VIII-Saint-Denis, 1984. Il resterait à déterminer si cette influence s'explique par les convictions catholiques de Ch. Flahault qui reprendrait ainsi des thèmes véhiculés par l'Église, ou bien si elle s'explique avant tout par l'adhésion aux idées de G. Fabre, « le reboiseur de l'Aigoual », qui fut l'ami de Ch. Flahault et qui reprit certaines idées leplaysiennes à son compte.
7. Lepart J., Dervieux A., Debussche M., « Un siècle de dynamique naturelle de la forêt à Saint-Bauzille-de-Putois », *Forêt méditerranéenne*, XVII, 2, avril 1986, p. 63-80.
8. Ducamp R., « Au pays des incendies : la vérité en marche », *Revue des Eaux et Forêts*, n° 70, 1932, p. 380-393.
9. Jagerschmidt J., « Quelle doit être notre politique du reboisement ? », *Bulletin du Comité des Forêts*, n° 44, 1930, p. 310-322.
10. Ducamp R., « Utilité, mais aussi mirage du reboisement », conférence faite à Montpellier le 30 janvier 1934, Montpellier, 1934, p. 1.
11. Par exemple, pour 1939-1940, J. Prioton cite les chiffres suivants : 153 000 plants distribués à 111 propriétaires et 110 000 distribués à 22 communes. in Prioton J., *L'œuvre de la Commission départementale de Reboisement de l'Hérault*, Montpellier, Imprimerie de la Charité, 1966, p. 20.
12. J. Prioton, citant un rapport qu'il présenta en 1943 en tant que Conservateur des Eaux et Forêts, cite le chiffre de 42 communes reboisées sur une surface totale de 700 ha, in Prioton J., *L'œuvre de la Commission départementale de Reboisement de l'Hérault*, Montpellier, Imprimerie de la Charité, 1966, 55 p.
13. La forte proportion de pins d'Alep dans les pépinières et dans les distributions d'arbres montre elle aussi la part prépondérante prise par le reboisement de la garrigue.

Christian Lassure

Essai d'analyse architecturale des édifices en pierre sèche



SÉRIE "ÉTUDES ET RECHERCHES D'ARCHITECTURE VERNACULAIRE"

Christian Lassure
Michel Rouvière (dessins à la plume)

ESSAI D'ANALYSE ARCHITECTURALE DES ÉDIFICES EN PIERRE SÈCHE (réédition)

Cet ouvrage est la réédition de l'étude parue en 1977 dans le supplément No 1 de la revue "L'architecture rurale en pierre sèche". Du fait de l'épuisement de ce supplément dès la fin des années 1970, les chercheurs nouveaux venus dans la discipline ne pouvaient tirer parti des enseignements de cette étude fondamentale. C'est pour satisfaire une demande tout à fait légitime de leur part que le C.E.R.A.V. a décidé de republier ce texte, tout en étant conscient qu'en deux décennies les connaissances en matière de maçonnerie et de voûtements en pierre sèche ont considérablement augmenté.

SOMMAIRE

1. Introduction
 - 1.1. Originalité et richesse d'un type d'architecture mal connu
 - 1.2. Nécessité d'une analyse de ses caractéristiques architecturales
2. La maçonnerie à sec
 - 2.1. Définition
 - 2.2. Origine du matériau
 - 2.3. Mise en œuvre du matériau
 - 2.4. Traitement du matériau
3. La voûte encorbélée et la voûte clavée en pierres sèches
 - 3.1. Principes respectifs
 - 3.1.1. La voûte encorbélée en pierres sèches
 - 3.1.2. La voûte clavée en pierres sèches
 - 3.1.3. Voûtes encorbélées et clavées et maçonnerie avec liant
 - 3.2. Morphologies respectives
 - 3.2.1. Principales formes de voûlage par pierres sèches encorbélées
 - 3.2.2. Principales formes de voûlage par claveaux posés à sec
 - 3.2.3. Statique des voûtes de pierres sèches encorbélées
 - 3.2.4. Statique des voûtes à claveaux posés à sec
4. Etude architecturale d'un spécimen de construction à voûte de pierres sèches encorbélées de plan circulaire et à couverture conique
 - 4.1. Désignation des différentes parties
 - 4.2. La partie de couverture
 - 4.2.1. Anatomie
 - 4.2.2. Traitement du matériau
 - 4.3. Le mur porteur
 - 4.3.1. Anatomie
 - 4.3.2. Traitement du matériau
5. L'outillage du constructeur de bâtiments en pierres sèches
 - 5.1. L'outillage de maçon
 - 5.2. L'outillage de tailleur de pierres

Format A4 - 85 p. - Xérocopie - Couverture bristol spiralisée - Prix : 75 F franco

BULLETIN DE COMMANDE
(à recopier et à retourner au C.E.R.A.V., 86, bd Garibaldi - 75015 PARIS)

NOM ET PRÉNOM
ADRESSE

commande exemplaire(s) d' "Essai d'analyse architecturale des édifices en pierre sèche"
à joindre chèque postal ou bancaire de F à l'ordre du C.E.R.A.V.

DATE

SIGNATURE

études et recherches
d'architecture vernaculaire

n° 18
1998

C.E.R.A.V.

Année de parution : 1998

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1997-1998 n° 28-29



HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE :

Jacques GASCOU, Deux inscriptions gallo-romaines des environs de Montpellier provenant de Saint-Georges-d'Orques et de Fabrègues (Hérault) ;

Stéphane MAUNE, La céramique commune réductrice tardive du Languedoc occidental (V^e-VI^e s. après J.C.) ;

Gérard ALZIEU, Un épisode oublié de l'histoire de Saint-Martin-de Londres, la démolition de la tour construite contre l'église (1247) ;

Elizabeth DABROWSKA, La nécropole abbatiale à Saint-Guilhem-le-Désert, état des questions ;

Donatella NEBBIA-DALLA GUARDA, Une visite de Guillaume des Deux-Vierges abbé de Saint-Guilhem-le-Désert à Saint-Pierre de Sauve (Gard) du 24 au 27 décembre 1250 ;

J. A. DERENS, Villes en prière, les consulats languedociens à la fin du Moyen Age.

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE :

Yves RICARD, Étude chronologique du canal de Lunel ;

Nadia MARGOUM, Bibliographie de recherche sur les protestants du Midi (ouvrages publiés de 1985 à 1995) ;

Honoré BERNARD, D'Aniane à Brantôme, à propos des plans conservés aux Archives nationales ;

Sylvain OLIVIER, L'occupation du sol à Salasc d'après les documents fiscaux d'époque moderne ;

Bruno JAUDON, Tressan de 1770 à 1826 : le demi-siècle du changement agricole ;

Agnès PARMENTIER, Sources concernant l'Hérault dans les fonds du ministère de l'Intérieur conservés aux Archives nationales ;

Danièle POUBLAN, L'enquête postale de 1847, repérer des hameaux ou compter des lettres ? ;

Philippe SOUTOU, L'architecte montpelliérain Pierre Arribat (1823-1905) ;

Georges VIDAL, La commission départementale pour le reboisement de l'Hérault.

SOCIÉTÉ, TECHNIQUES, ETHNOLOGIE :

Gérard BOUDET, Les salins de Sète ou l'esprit d'entreprise au XVIII^e siècle ;

Anne-Marie DENHEZ, La photographie à Montpellier à ses débuts ;

J.-Pierre BESOMBES-VAILHE, Quartier identitaire et « frontières naturelles » : Le Plan Cabanes à Montpellier ;

Patrice PIACENZA, Une oasis dans la ville : le Plan Cabanes à Montpellier, douze photographies ;

Brigitte POLI, Les cuisines de l'Hérault, pratiques alimentaires et culinaires dans le Languedoc oriental.

LANGUES ET LITTÉRATURE RÉGIONALE, TOPONYMIE :

Sophie MICELI, Voltaire et ses correspondants languedociens ;

Bernard UCLA, Une montagne imaginaire : le Larzac granitique de Ferdinand Fabre dans le Chevrier ;

Michaël PAKENHAM, Louis-Xavier de Ricard et Verlainne (avec une lettre inédite de Ricard) ;

Jean FOURIÉ, La maintenance félibréenne du Languedoc, présentation historique ;

André SOUTOU, Le Cartulaire d'Aniane, compléments aux lectures, localisations, matières.

CHRONIQUES, NOTES, INFORMATIONS :

Jean NOUGARET, Archéologie médiévale, histoire de l'Art, Bibliographie (1994-1998) ;

Jean-Claude HÉLAS, Morphogénèse du village médiéval, IX^e-XII^e siècles ;

Hélène DEBAX, Structures féodales dans le Languedoc des Trencavel (XI^e-XII^e siècles) ;

Jean-Claude RICHARD :

- Jean Moulin (1899-1943) : une année d'études et de célébration / Le notaire et son roi, Étienne Borrelly (1633-1718) : de Nîmes (Gard) à Ceyras (Hérault), en 1693 / Mémoires de la montagne du Haut-Languedoc Héraultais : une collection de seize monographies / Patrimoine mondial de l'Unesco : l'Hérault à l'honneur à travers les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et Saint-

Guilhem-le-Désert / Lydie de Ricard et sa sœur Jeanne Wilson ont rejoint le cénotaphe de Louis-Xavier de Ricard / Société de musicologie de Languedoc / Henri Bésiné, peintre montpelliérain, 1889-1976 / Paysages et noms de lieux de Saint-Guilhem-le-Désert / Une thèse sur Montpellier à l'époque moderne / Avis de recherche : Casanova et autres / La Résistance vue du côté des combattants / Paul Valéry (1871-1945) à Montpellier / Société d'études historiques et scientifiques de Sète et sa région / Un conservateur des eaux et forêts : Jean Prioton (1898-1985) / Musée de l'Éphèbe, archéologie sous-marine et subaquatique, Agde / Les enceintes des Alpes-Maritimes de Georges Brétaudeau / Les chanoines de Saint-Ruf / Les 150 ans de l'enseignement agricole (2 octobre 1998-11 mai 1999) / Protection des œuvres littéraires : La nouvelle législation / Nouvelles éditions de cartulaires : chapitre d'Agde et prieuré de Saint-Gilles / Cent ans d'érudition d Montpellier (1830-1930) / L'Hérault à pied du haut Languedoc aux portes d Montpellier, 40 promenades et randonnées / Pays cathare magazine / Les orgues de Clermont-l'Hérault / Histoire de la Gaule, histoire des Gaules / L'enseigne de Pèlerinage de Guillaume d'Orange redécouverte ! / Le musée Fabre de Montpellier et ses expositions / Des annales de littérature occitane au nouveau C.I.R.D.O.C. de Béziers / Alpes de Lumière : connaître et faire aimer son pays ; Résistances en Cévennes / Collections parisiennes / Congrès et journées d'étude des archives de France / Revue archéologique de Narbonne - Vient de paraître : tome 31/1998 / Les « mauristophiles » / Dom Bernard de Montfaucon (1655-1741), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur / Les céramiques d'Uzès / L'Orb et l'Hérault, fleuves méditerranéens / Dom Jean Becquet et les études grandmontaines / Le retour de Ferdinand Fabre / D'un micocoulier à l'autre / Lunel ses juifs et sa grande école / Les hommes, les garrigues, les sociétés traditionnelles / Récit sur la résistance / 1848, l'esclavage et la Réunion / 1894-1908 Le Roussillon à l'origine de l'art moderne - Gauguin à la fondation Pierre Gianadda / Napoléon Peyra : Cathares et camisards / Les apophthegmata de Conrad Lycosthenes.

Jean-Claude RICHARD et Michel ADGE :

- Le « Château Laurens » d'Agde et l'occupation allemande de 1942-1944.

Alice ANTHOËNE :

- Léon Alègre (1813-1884).

P.A. CLÉMENT :

- L'itinéraire du pape Urbain II de Millau à Nîmes en 1095 ?

Laure CREISSAC :

- Les justiciables et la justice criminelle de la seigneurie de Montpeyroux de 1664 à 1790.

Astrid HUSER :

- Le château de Baulx, commune de Saint-Jean-de-Buèges.

Suzanne DIFFRE :

- Une manufacture royale : Villeneuve 1674-1954.

Sabié AZEMA :

- P. Azéma : Charradissas occitanas sus Radio-Montpellier, 1927-1956.

L'Archéologue n° 37 - août-septembre 1998, p. 47, à partir des informations données par G. BARRUOL

- Une des premières églises languedociennes.

F. MAILLOL-GÉGOT :

- Lieux de culte catholiques dans le diocèse de Béziers à l'époque moderne.

Laurent FEDI :

- Charles Renouvier (Montpellier 1815-Prades 1903), théoricien de la connaissance.

Stéphane GIOCANT :

- Actualité historiographique de Charles Maurras.

Christian JACQUELIN :

- Le Bistrot des Ethnologues de Montpellier.

Pierre MAZIER :

- Chantiers de Jeunesse à Lodève (1940-1943).

Marcel GUY

- Pénitents Blancs de Ganges.

N.D.L.R. :

- Une collaboratrice des Études Héraultaises à l'honneur / L'ordre de Grandmont, les émaux méridionaux et Mme Marie-Madeleine Gauthier.

Tiéric DAULLE :

- Confederacion Occitana de las Escàlas Calandretas, Col·legi Calandreta Leon Còrdas.

Chr. PORTEFAIX-VEZIAN :

- La vie quotidienne à Paulhan de 1939 à 1945.

André SOUYRIS-ROLLAND :

- Les Audois dans l'armée de la Libération.

Marianne LEULLIEZ :

- Université Paul Valéry, le Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon.

Roland GALTIER :

- L'orgue romain d'Aquincum.

Danielle TERRER :

- Un portrait du II^e siècle ap. J.-C. redécouvert à Neffiès (Hérault).

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

